

*Syndicat Intercommunal
du Cimetière des Joncherolles*



INFORMATIONS TOUSSAINT 2016

Horaires d'ouverture

Le cimetière intercommunal des Joncherolles est ouvert :

- de 8h15 à 18h jusqu'au 2 novembre inclus ;
- de 8h15 à 17h du 3 novembre au 31 mars.

Pour vous permettre d'effectuer les démarches de renouvellement et d'achat de concession, **les bureaux de l'administration sont exceptionnellement ouverts les samedi 29, dimanche 30, lundi 31 octobre et mardi 1^{er} novembre 2016 de 8h30 à 17h.**

Si votre concession arrive à expiration ou qu'elle est déjà échue, nous vous invitons à vous rapprocher de l'administration du cimetière pour procéder à son renouvellement.



Circulation

- La circulation est interdite à tous véhicules sauf ceux de l'administration, de la police et des secours, le mardi 1^{er} novembre 2016.
- Les travaux et la circulation des véhicules des entreprises sont interdits dans l'enceinte du cimetière du lundi 31 octobre au mardi 1^{er} novembre inclus. Des dérogations sont accordées pour les inhumations.
- Il sera possible d'accéder à pied le 31 octobre à l'ensemble des divisions pour réaliser des travaux simples, comme l'entretien de sépulture.
- Afin de permettre aux familles de se recueillir à la Toussaint, les divisions 1 et 2 – actuellement fermées pour travaux – sont ré-ouvertes à compter du 29 octobre et jusqu'au 1^{er} novembre inclus.
- Des dérogations d'inhumation sont accordées pour la journée du 31 octobre. Aucune inhumation n'est possible le jour de la Toussaint, le mardi 1^{er} novembre, en raison de l'importance du nombre d'usagers présents sur le site.

Le syndicat met gracieusement à disposition des personnes à mobilité réduite un service de voiture pour leurs déplacements dans l'enceinte du cimetière le jour de la Toussaint.

Accès

Le cimetière est accessible via :

- la station « Joncherolles » du tramway T5 (Saint-Denis à Garges Sarcelles) ;
 - la station « Jean Vilar » du tramway T8 (Saint-Denis, Épinay-sur-Seine Villetaneuse).
- Un parking pour les véhicules est situé au niveau de l'entrée principale (95 rue Marcel Sembat - 93430 Villetaneuse).



TEMPS DE MÉMOIRE

Une cérémonie du temps de mémoire est organisée au crématorium le 5 novembre à 10 heures.

Cette cérémonie du souvenir permet à toutes les familles qui ont perdu un proche dans l'année et ont choisi la crémation, de partager un moment de recueillement. Elle se déroulera en présence de Carinne JUSTE, Présidente du Syndicat Intercommunal du Cimetière des Joncherolles et Maire de Villeteuse.

LE JARDIN DU SOUVENIR

Cet espace paysager garantit respect et dignité des cendres des défunts. C'est un lieu de recueillement où vous pouvez vous retrouver pour rendre hommage à vos proches en toute sérénité.

- ❖ **Un espace de cérémonie** permet de rendre un dernier hommage juste avant la dispersion des cendres. Un préau a été aménagé en cas d'intempéries.
- ❖ **Deux espaces de dispersion** : un nouveau puits de dispersion a été créé dans un espace végétalisé au centre de rochers en granit et des micro dispersions sont proposées dans des carrés engazonnés.
- ❖ **Un nouvel espace mémoriel** : le long de l'allée, le « chemin mémoriel » est un lieu spécialement dédié à la mémoire des défunts. Vous pouvez acquérir, auprès de la SEMAFEC qui gère le crématorium, une dalle pavée en granit, gravée aux nom, prénom et date de naissance et date de décès de l'être cher.





UN PROGRAMME DE RÉHABILITATION D'ENVERGURE

Depuis trois ans, l'ensemble funéraire des Joncherolles se transforme pour mettre en valeur les espaces naturels et le patrimoine culturel dans le but d'apporter un meilleur service aux familles. Dans la continuité des aménagements déjà réalisés, des travaux sont actuellement en cours dans les divisions 1, 2, 7 et 11 et se poursuivent jusqu'à la fin de l'année.

Ils consistent à :

- réaménager les divisions 1 et 2 (drainage, sols des allées, espaces de service...)
- faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR)
- renouveler les plantations dans les divisions 1, 2, 7 et 11

Le chantier est interrompu pendant le week-end et le jour de la Toussaint pour préserver le recueillement des familles.



UN ENTRETIEN ÉCOLOGIQUE ET DURABLE

Pour préserver à la fois l'environnement, la santé des usagers et favoriser la biodiversité, le cimetière s'est engagé depuis le 1^{er} janvier 2013 dans une démarche environnementale en supprimant toute utilisation de produits chimiques présentant un risque phytosanitaire. Cela occasionne une modification du paysage. Il ne s'agit pas d'un défaut d'entretien.

Le personnel du cimetière se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Tél. : 01 49 71 20 90 // E-mail: syndicat@cimetierejoncherolles.fr

Site internet : www.cimetierejoncherolles.fr